

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 18
Juillet - Août -
Septembre 2005

Le mot du Maire



Riézoises, Riézois, amis vacanciers,

En ces mois d'été profitez des Allées, elles viennent d'être rendues à la circulation que ce soit celle des voitures ou des piétons. Nous avons tenu nos engagements, après l'ensemble de la Place Maxime Javelly, c'est l'ensemble de la Place de la Bascule qui vient de se terminer.

Pour que chacun profite pleinement de cet axe principal de Riez, continuons à respecter les règles élémentaires de circulation. Les choses s'améliorent mais veillons encore à ce que les stationnements indisciplinés ne perturbent pas le trafic.

Un autre point qu'il me faut soulever : beaucoup de chiens

divaguent dans les rues. Pour apprécier Riez et son patrimoine, pour des rencontres conviviales, il faut pouvoir regarder autour de soi et non pas le sol en étant sur le qui-vive. Les rondes de la fourrière vont augmenter. Je rappelle que l'amende s'élève à 75 €.

Allez ! Après ces quelques recommandations, profitons pleinement de nos vacances et, Riézoises Riézois, venez participer aux manifestations mises en place par les différentes associations et le Bureau du Tourisme. Leurs membres ont donné de leur temps, donnons-leur notre participation pour que notre village vive pleinement.

Compte rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 22 avril 2005

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusée : M^{me} Céline Amelot donne pouvoir à M^{me} Juliette Riggi

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Jean-Gabriel Bliet

M. Rémy Rainaud

M. André Blancheton

M^{me} Nicole Anselmo a été élue secrétaire de séance.

56.05 : RÉALISATION PRÊT POUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Il est décidé de contracter un emprunt EURIBOR B auprès de Dexia Crédit Local d'un montant de 295 000 euros, pour une durée de 20 ans avec amortissement progressif.

57.05 : REMBOURSEMENT SINISTRE

Le chèque de 1829,82 euros établi par AVIVA est accepté pour les travaux de l'appartement et de la salle pédagogique à l'École Primaire sis Rue Jules Henry suite au sinistre du 24/06/04.

58.05 : CANAL DE PROVENCE - AVENANT

Il est accepté l'avenant n° 1 au contrat de fourniture d'eau n° 5951, que la Commune a depuis le 4 septembre 1989 avec la Société du Canal de Provence dans le but de pallier aux conditions climatiques sévères qui perdurent en modifiant la répartition de la souscription par transfert de 2 litres par seconde de l'usage secours sur l'usage saisonnier.

59.05 : ZPPAUP - PASSAGE EN COMMISSION

Un avis favorable est donné à la partie B - note de présentation extraite de la ZPPAUP pour le premier passage en CRPS de la ZPPAUP.

60.05 : TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il est prévu le programme d'éclairage public sur la route de Puimoisson et le chemin du Relais où seront réalisés 24 points lumineux pour un montant de travaux de 29065,20 euros TTC.

61.05 : CANAL de PROVENCE - AVENANT

Afin de reconstituer le site fouillé par les services de l'INRAP au lieudit La Rouguière, il est confié les missions nécessaires à la reconstitution du site aux bureaux d'études : SOL CONCEPT et RENAULT-BROT.

62.05 : Bibliothèque - Étude de Planchers

Pour répondre à l'objectif d'installer la bibliothèque dans les locaux occupés actuellement par le bureau du tourisme, il est retenu l'offre de la SOCOTEC pour réaliser au préalable une étude de solidité des planchers.

63.05 : Subventions

Sont attribuées les subventions suivantes :

APROR.....	230 €
Amicale cyclotouriste.....	229 €
Amicale des secouristes.....	458 €
Amicale des anciens combattants / ACPG.....	153 €
Atelier des lavandes.....	153 €
École de ski.....	1 296 €
Entente riézoise de basket.....	1 068 €
Gymnastique volontaire.....	229 €
La prévention routière.....	153 €
Secours Catholique.....	153 €
La Sauce.....	200 €
Lire Aujourd'hui.....	500 €
Point d'Orgue.....	992 €
Réveil musical riézois.....	229 €
FNACA.....	153 €
Moto Club de Roumoules.....	150 €
Foyer socio-éducatif du collège.....	1 263 €
Association sportive du collège.....	1 463 €
Prévention de l'alcoolisme.....	229 €
Garden lei tradicioun.....	1 370 €
Amicale des sapeurs pompiers.....	762 €
Amis du Vieux Riez.....	458 €
La Boule Romaine.....	1 525 €
ADMR.....	1 525 €
Coopérative école élémentaire.....	610 €

Pogne en Poche théâtre.....	300 €
Aster.....	153 €
La Croix Rouge.....	153 €
Association sportive école primaire.....	610 €
Mini-Ranch.....	300 €
Coopérative école maternelle.....	808 €
Karaté Riez.....	305 €
Le Souvenir Français.....	153 €
Fédération Oléicole de Haute-Provence.....	1 550 €
Les Boucles du Verdon.....	450 €
U N C.....	153 €
Tennis Club.....	500 €

64.05 : Subvention

Forme et détente de Roumoules.....	50 €
------------------------------------	------

65.05 : Subvention

Lou Colostro.....	5 000 €
-------------------	---------

66.05 : Subvention

Les Chemins de la Rabasse.....	700 €
--------------------------------	-------

67.05 : Subvention

Chorale de l'Auvestre.....	305 €
----------------------------	-------

68.05 : Subvention

Club de Tir Riézois.....	305 €
--------------------------	-------

69.05 : Subvention

Sporting Club Riézois.....	1 144 €
----------------------------	---------

70.05 : Subvention

Les Aînés Ruraux.....	800 €
-----------------------	-------

71.05 : Charte du Réseau ACVS

La commune adhère à la charte du Réseau Accueil et Conseil Visites et Séjours. Ce réseau a pour objectif d'harmoniser les procédures des offices de tourisme et de décloisonner l'information touristique, d'assurer partout une même exigence d'accueil et de service et d'installer un partenariat actif entre

ses membres. Ces objectifs sont remplis par la création d'un système informatique « ACVS Net » (notamment écran tactile) utilisant l'ADSL, pour lequel il est sollicité une subvention.

72.05 : CONVENTION AVEC DES ASSOCIATIONS

Sont acceptés dans le cadre d'organisations festives les conventions qui déterminent les participations de chacun, avec les associations suivantes :

- la Fédération Oléicole de Haute-Provence pour la Journée de l'Olivier le 5 mai,
- Lou Colostro pour les Journées Romaines des 5, 6, 7 et 8 mai et la Fête de la Renaissance les 2 et 3 juillet,
- l'Association des commerçants pour la Fête de la Transhumance le 19 juin.

73.05 : ANIMATION CRÈCHE

Il est accepté le projet de la Compagnie « 3 petites notes et puis... » sis à Valensole et représentée par M^{me} Pascale Petit pour une animation manèges, chansons et accordéon s'élevant à la somme de 150 euros qui aura lieu à la Crèche.

74.05 : CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ORGUE

L'entretien et l'accordage de l'Orgue de la Cathédrale ont été confiés à M. Sals, facteur d'orgues et la facture qui s'élève à 596,85 euros est acceptée.

75.05 : CONTRAT AVEC PSYCHOLOGUE

Il est confié à nouveau les missions à M^{me} Christine Arbieu – Psychologue Clinicienne – pour intervenir à la Crèche Halte Garderie La Ding'Dounette pour l'année 2005.

76.05 : ABONNEMENTS BOÎTE POSTALE MACHINE À AFFRANCHIR

Les abonnements pour 2005 sont acceptés auprès de la Poste pour la boîte postale qui s'élève à 54,69 € et la machine à affranchir Néopost pour un coût de 609,18 €.

77.05 : ADHÉSION À MISSION LOCALE

La Commune adhère à Mission Locale de AHP dont le siège départemental est situé à 15, rue Henri Merle, à Saint-Auban (04600) et le montant de sa participation pour l'année 2005 est de 1037 euros.

78.05 : fonds Solidarité Logement

Il est accepté de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement des AHP sur la base de 0,61€ par habitant de la Commune 1037 €.

79.05 : ABONNEMENTS

Sont acceptés les abonnements pour l'année 2005 :

- La Vie Communale pour une somme de 70,40 €
- Journal Officiel pour une somme de 205,10 €
- Journal des Maires pour une somme de 78,00 €
- Tissot Éditions pour une somme de 226,48 €
- Pédagogiche pour une somme de 89,00 €

80.05 : ABONNEMENTS ET COTISATIONS

Sont renouvelées les adhésions, abonnements et cotisations pour l'année 2005 à :

- Association Des Maires du Département pour 407,58 €
- Association Nationale des Élus de la Montagne pour 369,33 €
- Association Départementale des Maires Ruraux du 04 pour 90,00 €

81.05 : COTISATIONS

Il est accepté de verser les cotisations pour l'année 2005 à :

- Comité Départemental du Tourisme 200 €
- Société Scientifique et Littéraire 39 €
- Les Routes de la Lavande 35 €
- Association départementale des Relais et Itinéraires 30 €

82.05 : COMPLÉMENT DU RÉGIME INDEMNITAIRE

La délibération n° 147-03 fixant le régime indemnitaire pour le personnel communal est complétée pour la filière administrative.

Résumé affiché le 26 avril 2005 à la porte de la Mairie

Compte rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 3 juin 2005

Présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de

Excusés : Lucette Balione qui donne pouvoir à Juliette Riggi

Jean-Paul Faucon qui donne pouvoir à Claude Bondil

formant la majorité des membres en exercice
Absents : Jean-Gabriel Bliet et Rémy Rainaud
M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

83.05 : Ligne de Trésorerie - Ouverture de Crédit

Il est décidé pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie de contracter auprès de DEXIA CLF Banque une ouverture de crédit d'un montant de 600 000 euros dans les conditions suivantes et en renouvellement de la ligne de trésorerie n° PA021836 se terminant le 13 mai 2005.

84.05 : Décision Modificative N° 1 - Lotissement

La décision modificative telle que présentée et qui s'équilibre en section de fonctionnement est adoptée :

Dépense : Article 6045 - Prestations diverses	6 500
Recette : Article 7015 - Ventes terrains	6 500

85.05 : Transformation de Poste

Le poste d'agent technique qualifié dans le cadre d'Agent Technique est transformé en poste d'Agent Technique Principal, avec effet au 1^{er} juillet 2005.

86.05 : Non-Réalisation d'Aires de Stationnement

Il est décidé de fixer à compter du 1^{er} novembre 2005 la participation pour non-réalisation d'aires de stationnement à 1500 euros.

87.05 : Redevance Occupation du Domaine Public

Il est fixé à compter du 1^{er} juillet 2005 les tarifs de la redevance d'occupation du domaine public :

- terrasses de bar, cafés, restaurants, crêperies, snacks, grills, pizzerias, brasseries et sandwicheries : 26 euros le mètre carré,
- autres commerces : 16 euros le mètre carré.

88.05 : Droit de Place - Marchés

À compter du 1^{er} juillet 2005, les tarifs du droit de place et après consultation de la commission des marchés sont fixés pour les marchés et foires :

- de 1 à 3 mètres linéaires 5,00 €
- Pour chaque mètre linéaire supplémentaire 1,50 €

89.05 : Acquisition pour Partie des Terrains Boyer

Il est décidé l'acquisition auprès de M. Jacky Boyer les parcelles cadastrées section G n^{os} 888 et 890 dans leur intégralité et une partie de la G n° 83 pour une somme globale et forfaitaire de 238 522,20 €. Cette acquisition permettra de réaliser d'une part l'agrandissement de l'école et équipements divers (sur 8 385 m²) et d'autre part dix-huit logements individuels en partenariat avec la SA HLM (sur 9 000 m²).

90.05 : Projet de Logements Sociaux Individuels par la SA HLM

L'opération de réalisation de dix-huit logements individuels sociaux est confiée à la Société d'HLM des Alpes-de-Haute-Provence, 2, rue Docteur Simon Pietri, BP 169, 04005 Digne-les-Bains.

91.05 : Acquisition RDC - Ravel

Dans le cadre de l'aménagement de la Place Juiverie, il est accepté après négociation l'acquisition du rez-de-chaussée de l'immeuble cadastré section G n° 395 lieudit Le Village appartenant à M^{me} Armande Magnan, épouse Ravel, demeurant à Montagnac-Montpezat.

92.05 : Demande de Subvention - Achat Terrains

Pour l'achat des parcelles cadastrées section G n^{os} 83-888 et 890, il est sollicité une subvention de 70 % à la Région pour leur acquisition.

Sous réserve de l'obtention des crédits, le plan de financement sera :

Conseil Régional 70 %, soit un montant de.....166 965,54 €

Part communale 30 %, soit un montant de.....71 556,66 €

93.05 : Place Juiverie - Biens Vacants et Sans Maître

En application de l'article 713 du Code Civil, il est demandé que les parcelles cadastrées section G n^{os} 394-396-397-398-399 et le local situé à l'étage de la G n° 395 soient déclarés vacants et sans maître, dans le cadre de l'aménagement de la Place Juiverie.

94.05 : Îlot Ferrier - Biens Vacants et Sans Maître

En application de l'article 713 du Code Civil, il est demandé que la parcelle cadastrée section G n° 421 dans le cadre de la réhabilitation de l'îlot Ferrier soit déclarée vacante et sans maître dans le cadre de l'aménagement de la Place Juiverie.

95.05 : LOTISSEMENT “MENESTRELLO” D 1547

Il est confié à l'Office Notarial de Riez auprès de Maître Kaminski la régularisation des droits indivis de la parcelle D n° 1547.

96.05 : PRESTATIONS FÊTES

Le groupe Menthe à l'Eau retenu pour la soirée du 14 août ne pourra pas exécuter sa prestation. Il est accepté le contrat de L.a.m. Animation dont le siège social est 1, rue Copernic, ZI Nord, BP 2025, 13646 Arles Cedex.

97.05 : RÈGLEMENT SINISTRE - 10 GRAND'RUE

Lors de la Journée du Patrimoine, les travaux de décroûtage de la voûte située entre l'Hôtel Mazan et le 10 Rue Grande ont provoqué une fuite d'eau dans l'appartement occupé par M. Cyril Laurent. Il est accepté de régler une somme de 261,08 euros auprès de la SEERC au vu de la facture de M. Cyril Laurent.

98.05 : CONTRAT de MAINTENANCE

Conformément à l'arrêté ministériel du 11 mars 1977, il est accepté le contrat d'entretien pour le Monte-Handicapés installé au Trésor Public de Perdigon & Cie qui l'a installé.

99.05 : CONVENTION AVEC FRANCE TELECOM

La convention particulière pour la mise en techniques discrètes des réseaux de télécommunications de France Télécom de l'ouvrage situé rue Jules Henry est acceptée.

100.05 : CONVENTION POUR L'INVENTAIRE DU RÉSEAU DES MUSÉES

Il est accepté la convention présentée avec le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence pour la mise à disposition d'un accès au logiciel Athenéo-Musées pour le Musée Archéologique à Riez. Cette convention définit les engagements des deux parties et est passée pour une durée de trois ans.

101.05 : COTISATIONS FROTSI

Seront versées les cotisations auprès de FROTSI sise 2 quai Paul Doumer à 13500 Martigues pour les deux exercices, s'élevant à la somme de 10 euros pour 2004 et 10 euros pour 2005.

102.05 : COTISATIONS - PNRV

Il est accepté de verser la cotisation pour l'exercice 2005 au Parc Naturel Régional du Verdon, qui s'élève à 3 euros par an et par habitant, soit la population totale majorée telle que prévue dans le cadre de la dotation.

103.05 : JURY CRIMINEL

Le tirage au sort donne le résultat suivant : Isabelle Ramirez, Jacques Guillon, Henri Bombana, Cécile Richier, Nicolas Reynard, Carine Fanquaire, épouse Boccone, Patrice Zorzan, Carole Morin, Hélène Ghetas.

104.05 : MOTIONS DE SOUTIEN - ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES

Il est décidé d'apporter son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2012 afin que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

105.05 : VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

La SOCOTEC, sis Immeuble La Croix du Sud, 2 rue Ferdinand de Lesseps, ZI Saint Christophe, 04000 Digne-les-Bains, est missionnée pour réaliser les vérifications techniques sur le matériel d'équipement. Ses honoraires s'élèvent à la somme de 358,80 euros, réactualisables, par vérification.

106.05 : SUBVENTION - MODIFICATIF

Il est accepté de verser la somme de 305 euros à l'École de Judo de Haute-Provence dont le siège social est situé 35, allées Louis Gardiol au lieu et place de Karaté Riez.

107.05 : FRAIS DE DÉPLACEMENT

La Commune a acquis un Camion Benne IVECO à 81600 Gaillac, et un élu accompagné d'un agent communal se sont rendus sur les lieux pour le réceptionner avec le véhicule communal immatriculé 1861 MH 04. Il est accepté de rembourser aux intéressés les frais occasionnés dans leur intégralité au vu des justificatifs (frais d'essence, péages et repas).

108.05 : REMBOURSEMENT SINISTRE

Le chèque de 600 euros établi à l'ordre de la Mairie par l'assurance pour le sinistre *Incendie des containers à ordures* Place du Quiconce est accepté.

Résumé affiché le 9 juin 2005 à la porte de la Mairie

La vie de la cité

- **Les Allées:** c'est terminé. Et c'est beau. Les désagréments passés sont oubliés. Seul reste le plaisir de profiter de cet harmonieux ensemble. La dernière touche a été apportée avec le goudronnage de la route et le marquage au sol. Utilisateurs de ces lieux, automobilistes et piétons, forains et autres, respectons ce qui est mis à notre disposition pour le bien de tous, conservons un comportement citoyen lors de nos activités.



- **Place de la Bascule:** l'Hôtel des Alpes s'est transformé en Caisse d'Épargne. L'Hôtel des Colonnes va peut-être trouver acquéreur. Il ne restera plus qu'à rénover le mur de l'église et le clocher pour parfaire cet ensemble. Nous y travaillons.
- **Place du Monument:** ce sont les façades de la mairie qui vont être refaites. Début des travaux pour le dernier trimestre 2005.

- Pour rester dans un même ordre d'idée, la réfection de la chaussée va être entreprise rapidement entre le pont sur le Colostre et le pont sur l'Auvestre. De même l'amélioration de la circulation des piétons dans cette partie du village est l'étude. En effet, les jours d'affluence, le mélange des piétons et des voitures sur la chaussée rend le trafic dangereux pour tout le monde. Plusieurs solutions sont à l'étude. Avant le pont sur le Colostre, aménager une descente directe dans le pré des colonnes ou réaliser un chemin déambulatoire aérien derrière le parapet ; avant le pont de l'Auvestre aménager un passage par les jardins. La réflexion est ouverte.
- **Porte Saint-Sols** : la réfection des escaliers est en cours.



- Éclairage public : 24 points lumineux vont être répartis sur la montée de Chautabri et le chemin de Brunet.
- **Service de l'eau** : la prise en charge par la mairie de la gestion de l'eau et de l'assainissement n'a pour le moment pas posé de gros problèmes pour les utilisateurs. Les premières factures vont arriver ou sont déjà arrivées. Comme convenu, la stabilité est de rigueur. Le système de désinfection de l'eau a été amélioré. Plus de chlore gazeux, la réglementation

l'interdit. Un système par électrolyse a été installé. L'opérateur manipule des pastilles de sel qui, lors de leur décomposition par un courant électrique, libèrent du chlore gazeux.



- **Lotissement** : les premières constructions commencent. Les délibérations pour la cession des derniers terrains sont en cours.
- **Zone artisanale** : il est raisonnable d'espérer que le permis de lotir sera déposé début juillet. En effet l'étude hydraulique imposée par la loi sur l'eau est terminée. Lors de l'implantation de surfaces d'activités, il faut veiller à ne pas entraver la circulation de l'eau. Les quantités d'eaux entrantes et sortantes doivent rester quasiment identiques.

Comme chaque année le fleurissement du village a été réalisé et apporte une touche de couleur et de fraîcheur. Compte tenu de la réussite des années précédentes, le Conseil Général a offert un bon d'achat de 75 €. Merci aux dévouées responsables de cette action. L'année prochaine Riez fera partie du concours régional.

► **La vie de la cité :** rencontre du matin prise sur le vif.



Une journée ne peut bien commencer qu'avec la lecture du journal. Nos anciens se retrouvent pour des échanges conviviaux en attendant l'arrivée du livreur.

Un nouveau camion pour le centre de secours et d'incendie de Riez. Les clefs ont été solennellement remises par Gilbert Sauvan, président du SDIS au cours d'une cérémonie qui a vu en plus la promotion de plusieurs pompiers riezais.



La Ding'Dounette

La structure d'accueil petite enfance *La Ding'Dounette* située Quartier La Rouguière est ouverte de 8 h à 18 h en journée continue, de 8 h à 12 h 30 et 13 h 45 à 18 h en demi-journée. Elle accueille les enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans. Les enfants scolarisés peuvent être accueillis en périscolaire.

Elle fonctionne soit en **accueil régulier** avec une réservation mensuelle (le tarif est calculé sur la base des revenus), soit en **accueil occasionnel** sans réservation (au tarif de 2 € de l'heure).

Diverses activités d'éveil sont proposées quotidiennement (peinture, terre, motricité, musique, livres...) et des animations particulières ont lieu tout au long de l'année : spectacle de Noël, éveil musical avec l'école, spectacle marionnette par l'Association La Saulce, intervention d'une conteuse (Monique Lecomte - cantelire) tout au long de l'année et un pique-nique livres avec celle-ci à la crèche, arts plastiques en été avec le centre de loisirs (confection d'un livre géant exposé dans le département).

Le 17 juin, un petit manège et l'accordéon de Pascale Petit (Valensole) animé le goûter qui fête le départ des *grands* à l'école en septembre.

Depuis le début 2005, nous avons accueilli de nombreux bébés et nous avons donc aménagé *un espace bébé* et mis en place une organisation spécifique.

Nous avons édité en juin 2005 le premier numéro de notre journal de crèche afin de communiquer aux familles le quotidien de leurs enfants et notre action éducative.

Enfin la crèche s'inscrit dans le réseau des crèches municipales du 04 (CAPE) et participe aux commissions et forums organisés par le département et la CAF. Ceci permet d'élargir la réflexion sur l'accueil de la petite enfance dans notre département.

À bientôt.

Le Club Cool: de Pâques à cet été 2005

Oyez, oyez braves Riézois, Riézoises ! Quatre ans déjà ! Cela fait quatre ans que le Club Cool, cet *accueil jeune* de 11 à 17 ans, géré par les Francas des Alpes-de-Haute-Provence fonctionne dans leur local à côté du collège. Avec des subventions provenant de la mairie de Riez, ce petit club a pu se faire un nom. Une multitude d'activités ont été proposées à une soixantaine d'inscrits environ chaque année. La machine est toujours en marche.

Les concerts à la Cathédrale de Riez

12 juillet : Chœur des Alpes de Provence - Ensemble grégorien *Cor unum* (30 exécutants), 21 h

20 juillet : Ensemble à vents du Lacydon (10 instrumentistes, 1 mezzo-soprano, 1 ténor) -

Concert dans le Vent à travers Chants, 21 h

27 juillet : Orchestre de chambre des Cévennes - *Prestige de la Trompette*, 21 h

2 août : Ensemble Gabriel Buffardin de Marseille - *Vivaldi Concerti*, 18 h

5 août : Récital Beaumadier (piccolo, piano), 18 h

7 août : Fête Internationale de la Flûte (Année du Brésil en France)

10 flûtistes dont Jean-Louis Beaumadier

Festival des Colonnes

5 et 6 août

LES MUSIQUES DU MONDE

Marchés nocturnes

Les jeudis soir de 18 h à 24 h

Organisés par l'Association des commerçants : 04 92 77 80 53

APROR

Association pour
le Renouveau de l'Olivier
vous propose
des visites guidées d'oliveraies
Renseignements
au Bureau du Tourisme
Tél. : 04 92 77 99 09

ASTER

ASsociation Terroirs Et Ruralité

vous propose :

- des sorties plantes avec des écrivains,
botanistes ou médecins.
- des conférences, séminaires, ateliers.

Pour tout renseignement, contactez
ASTER : 04 92 77 85 10



**Marché
de Provence**
Samedi matin
Mercredi matin

Brocante - Vide greniers

Organisé par
l'Association des commerçants

04 92 77 80 53

3 juillet — 7 août

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2005

- 2 juillet : Ouverture de la Fête Renaissance : défilé nocturne costumé et parade équestre aux flambeaux
- 3 juillet : Fête costumée de la Renaissance : marché, défilé costumé, saltimbanques, concerts
- 10 juillet : Marché d'été
- 12 juillet : Chœur des Alpes-de-Haute-Provence : Ensemble Grégorien *Cor Unum*, 21 h
- 14 juillet : Feu d'artifice, sons et lumières, grand bal public
- 20 juillet : Concert dans le vent à travers Chants : Ensemble à vents du Lacydon, 21 h
- 24 juillet : Marché provençal
- 27 juillet : Prestige de la Trompette : Orchestre de Chambre des Cévennes, 21 h
- 30 juillet : Brocante vide greniers
- 2 août : Vivaldi Concerti : Ensemble Gabriel Buffardin de Marseille, 18 h
- 5 août : Récital Piccolo-Piano : 18 h
- 5 et 6 août : Festival des Colonnes : Les Musiques du Monde
- 7 août : Fête du Blé - Fête Internationale de la Flûte, 18 h
- 13, 14, 15 août : Fête de la Colonne : fête foraine, grands bals publics
- 14 août : Procession de l'Assomption – Marché provençal
- 20 août : À l'occasion des 30 ans de l'association Les Amis du Vieux Riez, création théâtrale **Les hommes qui ont fait Riez**, avec régie-son et diaporama, par Philippe Cagnier, cour de la mairie, entrée libre, 21 h
- 21 août : Marché provençal
- 14 septembre : Grande foire d'automne
- 17-18 septembre : Journées du Patrimoine
- 23 octobre : Riez en Fête
- 26 novembre : Soupe d'épeautre par l'Association *Garden lei tradicioun*

Cinéma en plein air en juillet et en août

Dans la cour de l'école primaire, à 21 heures 30

Représentation théâtrale

Dans le cadre des manifestations de l'été 2005, les Amis du Vieux Riez, pour fêter leur trentenaire, présenteront une création théâtrale sur « **Les hommes qui ont fait Riez** ».

Philippe Cagnier nous racontera l'histoire de notre cité, avec fond sonore et projections.

Rendez-vous samedi 20 août à 21 heures, sur la place de la Mairie. Entrée libre.

À l'occasion, un mini-séjour à Londe-les-Maures (Var) du mercredi 13 au vendredi 15 avril, a été proposé pour ceux qui veulent découvrir la très belle île de Porquerolles, son eau bleu azur, et surtout les jeunes du coin qui nous ont accueillis dans leur structure. De plus, un tournoi *intercentre ados* de baby-foot à Villeneuve, des matchs endiablés de ping-pong, des cours survoltés de hip-hop, du théâtre, ont enchanté les autres qui étaient restés au club.

Mais les projets ne s'arrêtent pas aux vacances. En effet le 30 avril les jeunes de Riez et de Gréoux-les-Bains se sont retrouvés pour organiser une grande journée pour la sécurité routière à Gréoux.

Et ce n'est pas fini ! Les jeunes du pays de Riez vont encore une fois passer de bonnes vacances d'été au Club Cool. En effet, l'équipe d'animation leur a préparé des séjours divers et variés :

- rafting à Guillestre (05) du 4 au 8 juillet,
- Italie en Toscane (de Massa, à Pise et Florence) du 18 au 22 juillet,
- pentathlon à Quinson (canoë, escalade, flag football, base-ball, et piscine en camping) du 25 au 29 juillet,
- pêche et plongée à Roquebrune (83) du 08 au 12 août,
- raid aventure sur le plateau de Valensole (multidéfis et aventure sur deux jours).



Des sorties au lac, à la piscine, au cinéma, de la création de clip vidéo, d'une émission de radio, d'une comédie musicale, et des rencontres sportives. Les jeunes comme d'habitude créeront aussi des activités et proposeront des sorties, nous leur faisons confiance.

Nous vous attendons avec encore plein d'autres surprises pour passer des moments exceptionnels. Pour plus de renseignements, contactez Cédric Gisondi au 04 92 77 73 74.

APREMAS

Association pour le dépistage des cancers

Depuis le début de l'année 2003, le département des Alpes-de-Haute-Provence a mis en place une campagne de dépistage organisée du cancer du sein.

Elle concerne TOUTES les femmes qui ont entre 50 et 75 ans. L'association Aprémas qui assure l'organisation du dispositif adresse à chacune des 23 700 femmes concernées une invitation à se rendre chez un radiologue pour y réaliser sa mammographie.

La mammographie est l'examen de référence pour un dépistage efficace du cancer du sein. Les caisses d'assurance maladie et de sécurité sociale communiquent à l'Aprémas les coordonnées de leurs assurées et prennent en charge l'examen à 100 %.

Les radiologues qui réalisent cet examen dans des conditions optimales de qualité communiquent les résultats qu'ils jugent normaux à un comité de relecteurs au siège de l'Aprémas. Cette relecture systématique augmente le nombre de petits cancers dépistés (+ 13 %).

Il est important que toutes les femmes soient conscientes de l'intérêt pour elles-mêmes, pour leur santé et pour leur avenir de participer à la campagne de dépistage organisé.

Le dépistage organisé est actuellement étendu à tout le territoire français et relayé dans une campagne de communication nationale que parraine Marlène Jobert : c'est le *rendez-vous santé plus*.

Au niveau régional, la promotion du dépistage est faite avec un visuel (affiches, brochures) plus méditerranéen. Il est complété par la mise en place de réunions d'information et de sensibilisation de personnes relais organisées pour le département des Alpes-de-Haute-Provence par l'Aprémas et le Codes (Comité Département d'éducation pour la Santé).

Combien de femmes ont participé au dépistage des cancers du sein ? Entre mai 2003 et décembre 2004, 23 737 femmes ont été invitées à participer au dépistage des cancers du sein dans les Alpes-de-Haute-Provence. 7 510 ont effectué une mammographie dans le cadre du programme (soit 32 % des invitées). 4 544 ont signalé un suivi récent ou une prescription individuelle... 8 821 n'ont pas répondu à l'invitation... Il est encore temps ! Mesdames parlez-en avec votre médecin !

N'hésitez pas si vous n'avez pas encore reçu votre invitation, ou si vous l'avez égarée, à contacter l'Aprémas au 04 92 297 284.

La Fête Départementale de l'Olivier

La fête départementale de l'Olivier organisée par la Fédération oléicole, la mairie de Riez et l'Association Pour le Renouveau de l'Olivier à Riez (APROR) fut un très grand succès.

Le premier **Chemin de l'Olivier** fut inauguré. Il se caractérise par des visites guidées par l'APROR. Un grand merci à tous les membres de cette association présidée par Jean Veyan pour leur participation très active.

Au cours de cette manifestation, Michel Oliver, cuisinier et écrivain, fut intronisé.

Un marché important et très achalandé proposait,



outre diverses huiles d'olive, les spécialités du pays, très diverses et combien alléchantes.

Cette manifestation a été sponsorisée par le Crédit Agricole, Groupama, GPS et les commerçants de Riez.

Les Journées Romaines des 5, 6, 7 et 8 mai 2005

La Fête de l'Olivier a été l'occasion de lancer les premières journées romaines. Sur l'idée d'Angèle Moine, élève en BTS tourisme à Aix-en-Provence (que nous remercions chaleureusement), quatre jours de festivités et de culture ont animé Riez.

Parmi les temps forts de ces journées :

- conférence de P. Borgard,
- visites guidées du patrimoine antique,
- bac à fouilles avec les enfants de 6 à 12 ans aux Colles,
- saynètes romaines par le club Archéo du collège où



les élèves ont fait revivre les rites funéraires romains,

- défilé romain.

Grand remerciement au Mini Ranch pour les costumes magnifiques et leur participation très efficace.

Bravo à Brigitte Cimino, la couturière en chef, au groupe Lou Colostro, aux attelages d'Allemagne-en-Provence, aux musiciens avec une mention spéciale pour Any et Paul Jean toujours présents et efficaces et à tous les participants.

Star Academy

Le 7 juin, Sofiane et Sandy étaient présents à Riez. Sofiane était venu se reposer chez son grand-père en attendant le concert du lendemain. Retour aux sources provençales.

Concerts à la Cathédrale

L'été est la saison propice à la musique, surtout si les concerts ont lieu dans un lieu de fraîcheur, par exemple en la Cathédrale de Riez. L'**Association Point d'Orgue**, soutenue par la Mairie de Riez, est ainsi heureuse de vous détailler le programme des concerts de juillet :

- Le mardi 12 juillet à 21 h, nous recevons le **Chœur des Alpes de Provence** et l'Ensemble Grégorien *Cor Unum*, soutenu par le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence. Une quarantaine de choristes de haut niveau, sous la direction inspirée de Bruno Verdier, interpréteront des Motets de Francis Poulenc, des Motets de Maurice Duruflé, et le Magnificat de Arvo Pärt.
- Le mercredi 20 juillet à 21 h, l'**Ensemble à vents du Lacydon**, composé de 8 instrumentistes dont Yves Semonnay, qui préside aux destinées de ce groupe depuis dix ans, nous entraînera dans un tourbillon de morceaux de bravoure tels que l'ouverture du Barbier de Séville de Rossini, Huit et Demi de Nino Rota, mais aussi la Sérénade n° 12 de Mozart, le concerto en fa de Vivaldi. La participation de la mezzo-soprano Hélène Valdois-Miretti et du ténor Ginès Sirera pour la chanson Bohème et l'air de José de Carmen de Bizet, et Brindisi de la Traviata de Verdi justifie le sous-titre malicieux de ce *Concert dans le vent à travers chants*.
- Le mercredi 27 juillet à 21 h, c'est l'**Orchestre de Chambre des Cévennes**, soutenu par le Département du Gard, la Région Languedoc-Roussillon/Septimanie, la Mairie du Vigan et la Communauté de Communes du Pays Viganais, feront résonner les voûtes de la cathédrale avec un programme puissant, intitulé *Prestige de la trompette*, au cours duquel seront joués entre autres le concerto grosso en si bémol majeur opus 6 n° 7 de Haendel, le concerto pour trompette en mi bémol majeur de Neruda, et Une petite musique de nuit de Mozart.

Le mois d'août verra le 10^e festival de flûtes de Riez autour de notre *compatriote* de renommée internationale Jean-Louis Beaumadier, organisée par l'association Musiques dans les Alpes-de-Haute-Provence. Nous aurons cette année trois concerts en la Cathédrale de Riez, assez rapprochés :

- Le mardi 2 août à 21 h, Jean-Louis Beaumadier et Claudi Arimany, tous deux élèves brillants de Jean-Pierre Rampal, accompagnés par l'Ensemble Gabriel Buffardin de Marseille, nous proposerons des *Vivaldi concerti*.

- Le vendredi 5 août à 21 h, grand **réital piccolo piano**, avec Jean-Louis Baumadier, piccolo et Laetitia Bougnol, piano, avec un programme éclectique de virtuosité.
- Le dimanche 7 août à 18 h, 10 flûtistes dont Jean-Louis Beaumadier et des flûtistes sud-américains entre autres animeront la **Fête Internationale de la Flûte**, à l'occasion de l'*Année du Brésil en France*. Grand programme, grand rassemblement possible dû au charisme de Jean-Louis. À l'entracte, nous pourrons admirer une exposition de photographies d'Isabelle de Rouville intitulée « Le geste musicien ».

À signaler le mercredi 3 août à 21 h en l'église de Sainte-Croix-du-Verdon, un concert Vivaldi par l'Ensemble Gabriel Buffardin de Marseille qui accompagnera Jean-Louis Beaumadier.

Journées Européennes du Patrimoine

La 21^e édition des journées européennes du patrimoine est placée cette année sous le thème de *L'Appropriation par les Français de leur patrimoine* et se déroulera les 17 et 18 septembre 2005.

Comme chaque année depuis la création de ces journées, l'association des Amis du Vieux Riez y participera, fêtant ainsi son trentenaire. Une exposition sera présentée dans la cour de l'Hôtel de Mazan (n° 12 Grand-Rue) pendant ces deux journées, qui aura pour sujet une rétrospective de l'activité de l'association depuis trente ans. La visite de l'escalier Renaissance de l'Hôtel et son bestiaire seront commentés par M^{me} Fabienne Gallice, conservateur de la commune de Riez. Le tour du rempart médiéval de Riez sera conduit par les chercheurs du Projet collectif de Recherche : *Riez et son territoire*. Rendez-vous dimanche 18 septembre sur la Place de la Colonne à 10 heures. La commune de Riez ouvrira le baptistère paléochrétien le samedi 17, la visite sera commentée.

Visites guidées et exposition sur le riche patrimoine de Riez seront, comme de coutume, gratuites et ouvertes à tous.

Horaires

Samedi 17 septembre de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h : Baptistère

Samedi 17 de 14 h 30 à 18 h 30 : Hôtel de Mazan : exposition, visite commentée à 15 h 30

Dimanche 18 septembre de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 : Hôtel de Mazan

Dimanche 18 : visite des remparts, rendez-vous 10 h Place de la Colonne

Festival des IV Colonnes

La Sauce est très heureuse de vous présenter la 7^e édition du Festival des IV Colonnes, qui se déroulera cette année le vendredi 5 et samedi 6 août.

Nous avons l'honneur cette année d'être parrainés par Seyni Kouyaté (du groupe Seyni et Yéliba), qui représentera l'Afrique et sa Guinée Conakry. Ce chanteur et danseur guinéen, reçu en 2004, s'est proposé spontanément pour donner un coup de pouce au Festival ; cela nous encourage fortement à garder le même esprit pour cet événement, c'est-à-dire proposer une programmation de qualité festive et généreuse. Nous espérons vous satisfaire une nouvelle fois avec ce programme et nous aurons plaisir à vous accueillir sur ce magnifique site qui sera, encore cette année, joliment habillé des stands colorés d'artisans créateurs.

Vendredi 5 août

David Walters : À découvrir, ce jeune musicien d'origine caraïbéenne (Saint-Kitts et Martinique), seul sur scène à la guitare, percussions (orgue de cristal Baschet), chants et samplers ; auteur, compositeur, interprète, producteur, il a donné naissance à un étonnant répertoire empreint de beats électroniques et de folk acoustique sous influences afro-caraïbéennes.

Mama Ohandja : musicien danseur camerounais, il nous fait découvrir, avec ses musiciens, le Bikutsi : rythmiques, chants et danses typiques du Cameroun, qui sont très proches du zouk. Un véritable spectacle.

Formation : chants, batterie, guitares, basse, danse

Seyni et Yeliba : (reggae Yankadi, Afrique Guinée)

Seyni Kouyaté, déjà reçu en 2004, sera le Parrain de cette 7^e édition. C'est pour nous un grand honneur et nous aurons beaucoup de plaisir à le recevoir à nouveau avec ses musiciens.



Formation : chants, djembé, balafon, batterie, basse, guitare, clavier.

Samedi 6 août

Groupe non déterminé à ce jour

Paradingdoug : Compagnie spectacle et musique de rue

La joyeuse troupe sera à nouveau présente cette année, mais cette fois, ils nous présenteront leur spectacle fixe *Les créatures du docteur K*. Ils interviendront également en fin de soirée.

Legalizik: C'est du groove qui coule dans les veines de ces dix musiciens qui nous viennent de Montreuil ; ils combinent très habilement acid jazz, ragga, et world sur une toile de fond furieusement cuivrée... Tout cela dominé par une présence scénique très énergique.



Formation: chants, chœurs, guitare, batterie, basse, clavier, percussions, saxo, trombone, trompette.

Buvette, restauration, marché artisanat créateurs, espace enfants.

Tarifs: 12 € un soir / 20 € les 2 soirs.

Contact festival: Martine / 04 92 77 89 83 / lasauce04@hotmail.com

Chorale de l'Auvestre

Plusieurs manifestations:

- Le 22 mai concert donné au profit de la recherche ophtalmologique soutenu par Retina-France et patronné cette année par le chanteur Gilles Vigneault.
- Le 5 juin 2005 un rassemblement de chorale s'est tenu à la cathédrale. Un bon moment musical avec les formations: « Lis Aurette » de Pierrevert, « Les 4 saisons » de Vinon, « Les Mées chantent » de Les Mées, « Allegretto » de Plan-d'Aups-Sainte-Baume.

École de Musique

La nouvelle école de musique se met en place lentement mais sûrement. Un nouveau bureau vient d'être nommé et les statuts prennent le chemin de la préfecture. La rentrée musicale sera donc possible et les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement par voix de presse.

Associations, amicales... Le Riézois est à votre disposition pour publier vos différentes annonces. Une seule contrainte : respecter la date limite pour chaque numéro (voir en fin de journal).

Pour faciliter le travail de la rédaction, la transmission par email, disquette informatique... est souhaitée. Merci.

Club de Tir Riézois

Grand exploit de nos amis du Club de Tir Riézois.

Le concours départemental qui a eu lieu à Digne-les-Bains le 30 avril et le 1^{er} mai 2005 a vu une nouvelle fois nos tireurs faire un *carton*. 13 médailles ont clôturé ce concours dont 3 médailles d'or, 7 d'argent, 3 de bronze.

Nous remercions nos champions R. Hermitte, B.

Taglang, A. Vial, Ch. Hermitte, E. Androlini, J.-P. Lo Schiavo, J.-C. Metzger **et surtout nos championnes** S. Lo Schiavo, G. Hermitte, M.-L. Taglang, qui ont fait merveille. Nous remercions tous les membres du club par leur participation tout au long de l'année par leur présence régulière aux entraînements. J.-P. Lo Schiavo a fait 3^e aux championnats régionaux.



Amicale Cyclotouristique (FFCT)

L'Association de l'Amicale Cyclotouristique (FFCT), présidée par André Jaubert, a fait une assemblée générale au mois de janvier en déterminant ses bons résultats financiers et sportifs. Voici une synthèse de l'année en cours.

À la course cyclosportive de Carcès, le club se distingue à l'arrivée avec les places respectives de 300^e M. Jaloux, 431^e M. Jaubert, 434^e M. Sasso, 505^e M. Pellissier, 519^e M. Occhipinti et 526^e M^{me} Garcin sur un départ de 1 300 participants.

À celle des Boucles du Verdon, M. Jaloux a réalisé la 351^e arrivée sur 1 820 concourants.

Plusieurs séjours cyclosportifs du club se sont déroulés à l'étranger : à Salou en Espagne et à Rimini en Italie.

De plus, six rallyes ont été effectués dans notre département, notamment celui de Riez du 16 mai 2004 qui a accueilli 110 cyclosportifs.

L'année 2005 a bien commencé avec notre première sortie cycliste à La Londe dans le Var, sur les routes fréquentées par Richard Virenque. Ce fut un beau séjour en compagnie de nos 16 adhérents.



D'autre part, dans le courant du mois d'avril, l'ACR a procédé au renouvellement de ses maillots.

Par ailleurs, le club tient vivement à remercier l'aide financière apportée par le Crédit Agricole et les Assurances Groupama. De ce fait, l'ACR a offert un apéritif dont les pizzas et les quiches furent réalisées par nos deux cyclistes, Nadine et Francine.

Le président salue les nouveaux adhérents du club, M^{mes} Maura, Jaloux, Jaubert, MM Dupuis, Rigaud, Ravenel ainsi que les trois nouvelles inscriptions à l'ACR, au titre de membre honoraire.

L'amicale remercie également M. le Maire de Riez ainsi que les mairies de Sainte-Croix-du-Verdon et de Roumoules pour leur soutien à la vie de notre club.

Un joli cadeau offert par nos adhérents à la petite Émilie, fille de Aline et Pascal (la presse) clôture cette soirée.

Bonne route 2005/2006 et bonne chance à tous !

Le Président

Entente Riézoise de Basket

Afin de créer une équipe de jeunes (filles ou garçons), l'Entente Riézoise de Basket recherche des enfants (à partir de 8 ans) et des adolescents susceptibles d'être intéressés par cette activité.

Veuillez nous contacter au plus vite :

Eve Dalmas : 04 92 77 88 60

Laurence Zorzan : 06 08 41 05 21

Gisèle Roman : 04 92 77 82 01

Sporting Club Riézois

L'assemblée générale du sporting Club Riézois a eu lieu le 6 juin 2005 et le bureau pour la saison 2005/2006 est composé comme suit :

- Président d'honneur : Michel Zorzan, Maire de Riez, Conseiller Général
- Président : Renaud Bastide
- Vice-Président : Alain Moine
- Trésorière : Gisèle Moine
- Trésorier Adjoint : Florent Duvot
- Secrétaire : Laurence Zorzan
- Secrétaire Adjointe : Audrey Mouren

Pour la saison à venir, le sporting recrute des volontaires afin d'encadrer les équipes de jeunes qui vont se créer cette année.

Les jeunes qui sont intéressés sont priés de se faire connaître rapidement auprès d'Audrey Mouren à Proxy ou Gisèle Moine à la station Esso.

Nécrologie

Le 31 mai, notre centenaire Pauline Abbos nous a quitté. Elle était née le 27 juillet 1903 dans un joli village de caractère du Haut Var :

B a r g è m e .

Elle résidait dans notre commune depuis 1930, Quartier Saint-Roch, puis La Rouguière. Sa vie fut laborieuse depuis son plus jeune âge. Elle a élevé six enfants, en plus de sa fille Olga.

La famille Abbos est très estimée et sa disparition laissera un grand vide.



Bienvenue à Riez

C'est avec plaisir que nous accueillons de nouvelles enseignes ou de nouveaux propriétaires.

Laverie automatique A.2.B
faubourd Saint-Roch



Chez Raymond
Rue de l'Ormeau
Pizzas à emporter
Tél. : 04 92 74 73 09

Laurence Riggi
Rue du Marché
Tél. : 04 92 77 88 29
Produits de pays
Soins du corps
Idées cadeau





Le Gibraltar

Snack et plats à emporter

Spécialités méditerranéennes

16, rue du Marché

Tél. : 04 92 71 03 99



Boulangerie-Pâtisserie
Baguépi
Hélène et Jean PASCAL
 Les Allées



Bar des Sports

M. et M^{me} Pont

Les Allées

Côté Sports

Sports- Loisirs

Chasse et pêche

Place Mestre Arnaud

Tél. : 04 92 73 74 21

Manifestations

**Grand succès
pour
l'exposition
des voitures
anciennes**



**et pour
la Fête de la
Transhumance**



Le carnet de l'état civil

Décès

- 01/04/2005 – Thérèse, Antoinette, Gabrielle RAVEL veuve GALVIN, née le 05/04/1909
- 02/04/2005 – Yvette VILLECROZE, née le 05/01/1925
- 09/04/2005 – Lucienne, Louise YVIN, épouse BONETTI, née le 27/09/1917
- 09/04/2005 – Yvonne, Henriette BARBE, épouse JABLI, née le 18/05/1926
- 10/04/2005 – Nicole, Jeanne VASSEROT-MERLE, veuve ORTICONI, née le 07/10/1936
- 10/04/2005 – René, Camille JAUNE, né le 07/06/1910
- 09/05/2005 – Elisabeth, Augustine, Andréa BOYER, veuve GARCIN, née le 09/05/1913
- 18/05/2005 – Marie-Jeanne, Simone VEYAN, épouse GAVOTTO, née le 09/10/1928
- 23/05/2005 – Michel Maurice, Lucien CESCOU, né le 25/04/1921
- 23/05/2005 – Geneviève, Marthe, Emélie, Eugénie, Germaine VALET, épouse CORNU, née le 25/01/1931
- 31/05/2005 – Pauline, Joséphine BLANC, veuve ABBOS, née le 25/07/1903
- 04/06/2005 – Louise, Camille, Joséphine FAGET, veuve RIGOUARD, née le 08/01/1915
- 08/06/2005 – Paulette, Augusta, Marie GIRAUD, veuve ROBION, née le 23/02/1924

Mariages

- 20/05/2005 – Christine, Edwige, Annette ZOBLOCKI et Sébastien LOPES
- 04/06/2005 – Laure, Anne GUIEYSSE et Joël, Guillaume BOUSQUET

Naissances

- 08/02/2005 – KENZA MALVICINO-BAGARRY, née à Marseille
- 31/03/2005 – Manon, Suzanne CHAIX, née à Manosque



INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

http://www.ville-riez.fr

pour le Bureau du Tourisme

tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie : 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences et médecin de garde : 15

Pompiers : 18 et 112 (portables)

Gendarmerie : 17

Hôpital : 0492 70 10 00

Pharmacie : 0492 77 80 26

Ambulances : 0492 77 97 66

Bureau de Tourisme : 0492 77 99 09

Déclic Météo : 0892 68 08 08

Crèche Halte Garderie : 0492 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans) : 0492 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans) : 0492 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse faucon1@wanadoo.fr ou à Gérard Pierrot sur l'adresse g.pierrot@laposte.net avant le 15 septembre 2005 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.